

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la  
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de  
Lunéville

Pôle d'Equilibre  
Territorial et Rural  
Pays du Lunevillois

Nombre de membres dont le  
conseil doit être composé : .... **15**

Nombre de conseillers en  
exercice : ..... **40**

Date de convocation :  
**24 juin 2025**

DELIBERATION

COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-cinq, le deux juillet à vingt heures, les Membres du Comité de pôle se sont réunis sur la convocation de M. le Président, adressée le 24/06/2025 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat Salle n°2- 1er étage - accès par le parking arrière - 11 avenue de la Libération - 54300 LUNEVILLE.

Présidence : Philippe DANIEL, Président.

Etaient présents :

Philippe ARNOULD, Fabrice BOYER, Jocelyne CAREL, Philippe COLIN, Philippe DANIEL, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Jean-Paul FRANCOIS, Dominique GEORGE, Jacques LAMBLIN, Jacques LAVOIL, Olivier MARTET, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bruno MINUTIELLO, Bernard MULLER, Catherine PAILLARD, Laurie PERISSE, Christophe SONREL, René WAGNER

Absents représentés : Jean-Claude BAZIN pouvoir donné à Philippe COLIN, Pierre-Jean COURBEY pouvoir donné à Philippe DANIEL, Murielle GRIFFOUL pouvoir donné à Bruno MINUTIELLO, Maurice HERIAT pouvoir donné à Bernard MULLER, Linda KWIECIEN pouvoir donné à Olivier MARTET, Gérard RITZ pouvoir donné à Rose-Marie FALQUE, Matthieu SIGIEL pouvoir donné à Jocelyne CAREL

Absents : Christian GEX, Thierry MERCIER, Rémi VUILLAUME

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe SONREL

Membres présents.....19  
Absents représentés.....7  
Absents.....3  
Votants.....26

Délibération 2025 039

**ADMINISTRATION GENERALE - Demande de subvention à la Région Grandest pour l'ingénierie territoriale**

| Conseillers<br>présents | Suffrages<br>exprimés<br>avec<br>pouvoir | Pour | Contre | Abstention | Non<br>participant |
|-------------------------|------------------------------------------|------|--------|------------|--------------------|
| 19                      | 7                                        | 26   | 0      | 0          | 0                  |

*Projet de convention cadre en annexe*

La Région Grand Est met en place un nouveau dispositif contractuel de partenariat avec les Pays-PETR pour une période de 3 ans qui sera destiné à soutenir l'ingénierie territoriale des Pays.

Par ce nouveau dispositif, la Région Grand Est décide de donner aux territoires des moyens d'animation et de mise en réseau des acteurs publics et privés au travers d'un projet phare de la collectivité afin de :

- Mutualiser les projets pour développer des services, des activités et des emplois,
- Valoriser les partenaires locaux,
- Décliner les politiques régionales à l'échelle des territoires,
- Faire émerger des projets structurants et articulés entre eux,
- Favoriser la transition énergétique et écologique,
- Développer l'économie locale.

Ce nouveau dispositif s'appuie sur 3 volets :

- Un volet socle correspondant au rôle d'accompagnement de l'animation collective
- Un volet optionnel thématique correspondant à la conduite d'un projet structurant du PETR
- Un volet chantier collectif qui permet de donner des outils d'animation collective aux territoires

Le président propose de solliciter la Région Grand Est dans le cadre de la convention-cadre sur délibération de la commission permanente du 27 juin 2025 sur les 3 années à venir pour les 3 volets.

Sur présentation du président et vu son rapport, le comité de pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président à solliciter l'aide de la Région Grand Est pour une période de 3 ans dans le cadre de la convention cadre pour les fonctions socle, thématique et chantier collectif.
- **AUTORISE** le président à signer la convention cadre
- **AUTORISE** le Président à procéder à toutes les démarches et à signer tous les documents ou avenants relatifs à cette affaire,
- **PRÉCISE** que les crédits sont inscrits au budget 2025 du budget principal et suivants

-

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Affiché le 4 juillet 2025  
Philippe DANIEL,  
Président.



Philippe DANIEL

Philippe DANIEL  
2025.07.08 11:06:23 +0200  
Ref:9082441-13671271-1-D  
Signature numérique  
Président du PETR du Pays du  
Lunévillois